

puisse d'un homme dépourvu de science et sans culture, faire le plus expert des pécheurs d'hommes.

C'est un champ à coup sûr beaucoup plus large qui s'offrit au zèle ardent de Jean Eudes. Sa voix retentit par toute la France, voix très éloquente d'un héraut des vérités éternelles ; et innombrables sont les proies qu'il sut arracher à l'antique ennemi du genre humain pour les rendre au divin Rédempteur.

... C'est assez dire Notre vif désir de voir le clergé arrêter ses regards sur les deux nouveaux saints et en imiter les exemples. L'un est particulièrement proposé en modèle aux curés, fût-ce même des plus humbles hameaux : ils apprendront près de lui avec quel zèle de la gloire divine, avec quel esprit de prière et l'aide de quelles vertus ils doivent porter la charge des âmes<sup>1</sup>. L'autre sera le modèle des prédicateurs et des missionnaires : ils comprendront à son école que leur éloquence ne doit pas être celle qui chante aux oreilles, mais celle qui gagne les cœurs au Christ. A l'exemple de l'un et de l'autre, tous se souviendront que, dans les labeurs de leur apostolat, il ne doit y avoir de repos pour eux qu'après leur départ d'ici-bas, dans le très doux baiser du Christ, Prince des Pasteurs.



1 - Peu après la béatification du curé d'Ars, saint Pie X l'avait proclamé patron des curés de France. En 1929, Pie XI étendit à tous les curés de l'univers la protection du nouveau saint : « Nous accordons cette faveur, est-il dit dans le Bref, afin qu'elle demeure à l'avenir comme un perpétuel mémorial de Notre Jubilé sacerdotal... et afin de promouvoir le bien spirituel des curés de tout l'univers ». (Bref du 23 avril 1929. Cf. DC XXI (1929), c. 1325).



n° 17

# Lettre sur les Vocations



Avril 2009

## LE MOT DU SUPÉRIEUR DU DISTRICT DE FRANCE

Toute la vie de notre âme, toute notre vie intérieure, toute notre existence et toutes nos prières doivent être orientées vers la personne de Notre Seigneur Jésus-Christ. Chacune de nos journées devrait nous laisser, plus que la veille, assoiffés de le connaître et de l'aimer davantage. Nos dévotions envers les anges et les saints, loin de nous distraire de lui, sont là pour nous aider à nous en rapprocher. Il faut donc toujours veiller, pour la vigueur de cette existence surnaturelle, à ne pas nous éparpiller, vérifiant le concours effectif que nous recevons de nos exercices de piété pour nous porter à l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ et sachant éventuellement supprimer ceux qui n'y contribueraient pas. La vie spirituelle ne consiste en effet nullement en une juxtaposition indéfinie de pesantes pratiques de piété, dont le manque d'unité essoufflerait l'âme au lieu de favoriser son élancement vers Notre Seigneur Jésus-Christ. A chacun, donc, de demander conseil à son confesseur et de s'examiner lui-même pour bien faire toutes choses dans la lumière de la foi et la prudence surnaturelle.

Je me devais de faire ce rappel avant de vous encourager à vous tourner, dans votre prière pour les vocations, vers Monseigneur Marcel Lefebvre. Étant donné que votre charité, chers membres de la Croisade, vous amène à prier si instamment pour les vocations sacerdotales, il me semble normal de vous conforter dans l'inclination, peut-être déjà vôtre, à prier notre fondateur. Même en demeurant dans l'attente du jugement que l'Église prononcera à son sujet et en nous y soumettant à l'avance, nous ne doutons pas, dès à présent, de sa puissante médiation pour nous secourir dans les circonstances

d'exception que nous traversons. Nous pouvons, par exemple, utiliser en privé la prière pour obtenir sa glorification (imprimée avec l'assentiment de Monsieur l'abbé Schmidberger, lorsqu'il se trouvait dans les fonctions de Supérieur Général de la Fraternité, et qui est jointe à cette Lettre).

Du haut du Ciel où nous avons les raisons les plus fondées de penser Monseigneur Lefebvre en bonne place, parmi les confesseurs de l'Église, notre fondateur ne se désintéresse ni de sa Fraternité, ni de ce grand combat pour la transmission de la foi et du sacerdoce catholique en faveur duquel il a tant œuvré. Nous pensons qu'il ne cesse d'intercéder auprès du Souverain Prêtre afin d'obtenir des grâces nouvelles et plus abondantes pour tous ses enfants, membres et fidèles de la Fraternité. Qui plus que lui, spécialement dans les dernières années de sa vie, a mesuré le besoin urgent où l'Église et les âmes se trouvaient d'un sacerdoce saint et de communautés religieuses nombreuses et ferventes ? Il s'est entièrement adonné à cette incessante prière pour les vocations. La couronne de ses séminaristes et de ses prêtres était sa joie, son bonheur de les voir, sous ses yeux, se sanctifier.

Nous pouvons donc prendre l'habitude de réciter la prière pour la glorification de Monseigneur Lefebvre. Comme elle nous y invite, confions alors à notre fondateur une intention, celle des vocations en particulier dont nous savons qu'elle lui est très chère. Ayons confiance, nous ne serons pas déçus ! Monseigneur Lefebvre nous est tout attentif. Par cette pratique, nous faisons une bonne œuvre qui consiste à hâter l'heure de sa parfaite réhabilitation et nous aidons à la manifestation de sa fécondité céleste en lui donnant la joie d'exaucer nos demandes. Si, de plus, nous lui demandons ce qui lui est particulièrement cher, à savoir de nombreuses et saintes vocations pour toutes les communautés traditionnelles et en particulier pour sa Fraternité, nous avons la certitude qu'il fera l'impossible au Ciel, comme il l'a fait sur terre, pour nous envoyer de nombreux et saints ouvriers.

Prions, chers amis de la Croisade, prions, sacrifions-nous pour l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ et pour l'amour des âmes ! Il faut que nous puissions envoyer des missionnaires partout, en France et dans le monde, pour l'évangélisation. N'attendons pas de récompense terrestre mais espérons de toute notre âme que la très

## **Sa Sainteté le pape Pie XI** *Homélie prononcée dans la basilique vaticane à l'occasion de la canonisation de saint Jean-Marie Vianney et de saint Jean Eudes*

31 mai 1925

EXTRAITS

*Les prêtres français ne sauraient oublier les grands exemples de sainteté sacerdotale laissés par tant de leurs devanciers. Par la voix de Pie XI, l'Église les invite à prendre deux nouveaux saints de France pour guides et modèles de leur vie sacerdotale<sup>1</sup>.*

### ***Le saint curé d'Ars et saint Jean Eudes modèles du pasteur et du missionnaire***

Nous n'avons pas ici — le sujet, d'ailleurs, est trop connu — à dépeindre longuement leurs exemples de vertus et le cours de leur vie. Mais il nous semble voir se dresser devant Nos yeux la frêle silhouette de Jean-Marie Vianney : cette



tête aux longs cheveux blancs qui lui font comme une éclatante couronne ; ce mince visage creusé par les jeûnes mais sur lequel se reflétaient si bien l'innocence et la sainteté d'un cœur très humble et très doux, ce visage dont le seul aspect suffisait à ramener les foules à de salutaires pensées.

Et qui donc — si enfoncé fût-il dans le péché — qui donc sut résister à ses exhortations et à ses larmes ? Et ses instructions du soir — bien que prononcées la plupart du temps d'une voix éteinte — à qui donc n'ont-elles pas inspiré le repentir et l'amour du Christ ? Assurément, voilà bien où éclate d'une façon merveilleuse l'action de l'Esprit-Saint<sup>2</sup> ; car il est le seul qui

1 - AAS XVII (1925), pp. 223-225. Trad. du latin dans DC XIV (1925), c. 970-975.

2 - Cette canonisation eut lieu en la fête de la Pentecôte. Le début de l'homélie célébrait l'inépuisable fécondité des dons du Saint-Esprit.

même. Une fois embrasés de cette charité, rien ne les épouvantera, ni les outrages, ni les mépris, ni les chaînes, ni aucun autre genre de persécutions ; ils ne cesseront jamais d'étendre la gloire de Dieu et de lutter avec force pour le salut de leur troupeau.

Enfin, dans la vie du Vénérable Vianney, que tous les curés, sans exception, puisent des forces nouvelles pour cultiver, pour planter, pour arracher et pour édifier<sup>1</sup>, en sorte que par leurs voix et leurs exemples les fidèles du Christ soient plus aisément attirés dans le chemin de la vertu et excités à une haine vigoureuse du vice<sup>2</sup>.



1 - Jr 1, 10.

2 - Par Rescrit de la S. C. des Rites, en date du 12 avril 1905, Pie X instituait, un an plus tard, le Bienheureux Jean-Marie Vianney, patron de tous les curés de France.

« Au moment où notre siècle a, par-dessus tout, besoin de pasteurs d'une vertu éminente et d'un courage invincible, le Bienheureux Vianney s'offrirait ainsi à l'imitation de chacun comme modèle achevé du prêtre dans le saint ministère ; ... c'est aussi un secours que leur apporterait ce céleste protecteur, en les aidant à s'acquitter, avec une ardeur inlassable, du ministère, assurément difficile, qu'ils ont à remplir auprès des âmes confiées à leurs soins ; au surplus, dans les conditions troublées et ingrates de notre époque, c'est un profond et très actuel réconfort qu'il leur donnerait.

En conséquence (...) Notre Très Saint Père a choisi et établi en qualité de céleste patron de tous les prêtres ayant charge d'âmes, en France et dans toutes les confréries soumises à la France, Jean-Marie Vianney, ce puissant Bienheureux qui, durant un zélé et long ministère pastoral — vrai ministère d'amour, selon le mot très juste de saint Augustin, — fut le modèle de son troupeau et se fit tout à nous ». (Trad. du latin dans *Actes Pie X*, BP., t. 2, pp. 292-295).

sainte Vierge Marie, Mère des prêtres, à laquelle nous confions cette grande intention, vous récompensera elle-même de la générosité toujours plus grande avec laquelle vous serez entrés dans cette belle croisade.

Je vous exprime ma vive gratitude pour vos prières, vous bénis et vous place dans son Cœur Dououreux et Immaculé.

Abbé Régis DE CACQUERAY  
Supérieur du District de France



## Le séminaire de Flavigny en chiffres

Chers membres de la Croisade pour les Vocations, vous vous demandez peut-être combien de séminaristes entrent au séminaire Saint-Curé d'Ars de Flavigny. Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Comment la vocation a-t-elle germé en eux ? Dans quelle proportion persévèrent-ils ? Y a-t-il eu une évolution depuis l'origine du séminaire ? Si oui, dans quel sens ? Je voudrais aujourd'hui répondre à ces questions sous forme de tableaux, chiffres à l'appui.

### *Le nombre et l'origine des séminaristes et frères*

Séminaristes français et étrangers

	Effectifs	Age moyen à l'entrée au séminaire	Nbre d'enfants dans leur famille	Mères demeurant au foyer	Passage dans une école de la Fraternité
1989-1993	102 séminaristes	23,5 ans	4,2	65 %	22 %
1994-1998	93 séminaristes	21,5	4,8	51 %	52 %
1999-2003	79 séminaristes	22,2	5,8	74 %	63 %
2004-2008	87 séminaristes	20,9	5,9	73 %	68 %

	Effectifs	Passage dans une école de la Fraternité
1989-1998	18 frères	1 frère
1999-2008	44 frères	22 frères

Le nombre d'entrées de séminaristes à Flavigny a été légèrement plus important jusqu'en 1996 en raison du plus grand nombre de séminaristes

étrangers. Le nombre de séminaristes français est toutefois relativement stable et oscille entre 12 et 14 par an, depuis 20 ans. En revanche, le nombre d'entrées de frères a plus que doublé ces dix dernières années par rapport à la décennie précédente, avec une moyenne de plus de 4 frères par an.

Les autres paramètres permettent d'arriver aux constatations qui suivent pour ces 5 dernières années. Les séminaristes entrent au séminaire en moyenne à l'âge de 21 ans. Ils sont issus de familles nombreuses,



près de 6 enfants par famille. Pour les trois quarts, la mère est présente au foyer. A titre de comparaison, dans les séminaires diocésains, les séminaristes entrent à 26 ans ; la moyenne des enfants par famille est de 3,8 tandis que 30 % de leurs mamans sont mères au foyer<sup>1</sup>.

68 % de nos séminaristes ont passé au moins une année dans une école de la Fraternité. Le taux s'élève même à 81 % pour les séminaristes français entrés depuis 2001. La moitié des frères entrés ces 10 dernières années sont également passés par une école de la Fraternité. La proportion s'élève à 58 % pour les Français.

Quand on regarde attentivement ces quelques critères sur l'origine des séminaristes et frères, il saute aux yeux que, pour faire ger-

1 - Statistique des années 1975 à 2002 (*Documentation catholique*, 2 297, août 2003).

## Saint Pie X

### Allocution sur le Vénérable curé d'Ars

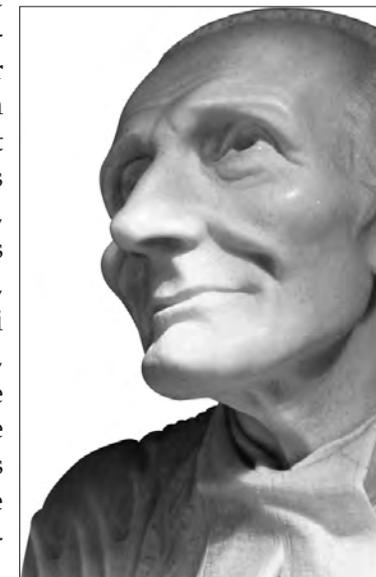
21 février 1904

EXTRAITS

*Cette allocution fut présentée dans la salle du Consistoire, en réponse à la lecture du Décret constatant l'authenticité des miracles présentés à la S. Congrégation des Rites, pour la cause de béatification du Vénérable Vianney, curé d'Ars. Le Pape, ancien curé lui-même, se plaît à proposer le futur bienheureux en modèle à tous les pasteurs d'âmes<sup>1</sup>.*

#### L'exemple du curé d'Ars

Nous ne saurions exprimer la joie qu'apporte à Notre âme le décret solennel qui constate officiellement la valeur des miracles obtenus par l'intercession du Vénérable Jean-Marie Vianney et proposés pour sa béatification ; Nous ne saurions vraiment la traduire. Rien, en effet, ne pouvait Nous causer plus de joie et de profit, — à Nous-même, qui, tant d'années durant, avons rempli de grand cœur le ministère paroissial, mais aussi à tous les curés du monde catholique —, que de voir ce Vénérable curé, élevé aux honneurs des Bienheureux, d'autant que sa gloire rejaillira sur tous ceux qui sont consacrés au ministère des âmes.



Oh ! fasse Dieu que tous les curés, sans exception, prennent pour modèle, le Vénérable Vianney ; qu'ils apprennent à son école cette admirable piété envers Dieu, dont la silencieuse éloquence attire et ravit tellement les âmes qu'aucun éclat de paroles, aucune abondance de discours ne sauraient lui être comparés.

Qu'ils aient devant les yeux Jean-Marie Vianney ; qu'ils reproduisent cette charité qui prépare, qui rend prompt à mépriser la vie

1 - *Actes Pie X*, BP, t. 1, p. 21. Cf. *ibid.*, p. 275, l'allocution prononcée le même jour en présence du Pape par Mgr Luçon, évêque de Belley.

Nous serions cependant heureux de voir grandir le nombre de séminaristes et frères dans nos séminaires et diminuer le nombre des départs. Pour y arriver, une action conjuguant des parents, éducateurs et prêtres est indispensable. Il s'agit surtout de communiquer aux enfants les vertus nécessaires à l'épanouissement de la vocation et de leur donner le sens surnaturel du prêtre. Pour cela, il me semble qu'une meilleure connaissance de la nature du sacerdoce, de ses joies et de ses croix peut y contribuer. C'est pourquoi je vous invite vivement à vous procurer le dernier livre posthume de Mgr Lefebvre sur le prêtre, *La sainteté sacerdotale*<sup>1</sup>. Ce livre vous fera partager les grandes joies du séminariste dans son ascension vers l'autel, et vous fera saisir la beauté et la grandeur du sacerdoce. Il vous montrera aussi les joies et croix des prêtres dans le ministère, ce qui vous incitera à prier non seulement pour les séminaristes, mais également pour les



prêtres afin qu'ils soient toujours plus fidèles à leur sublime, mais aussi redoutable vocation. En lisant le chapitre sur la crise du sacerdoce, vous découvrirez les motivations profondes qui ont conduit Monseigneur Lefebvre à fonder l'œuvre de la Fraternité

Saint-Pie X. Le dernier chapitre sur la Fraternité alimentera votre vertu d'espérance. Le regard porté par Monseigneur Lefebvre sur l'avenir de la Fraternité est aujourd'hui plus que jamais d'actualité.

Si la vocation est un don de Dieu, la prière est le moyen privilégié pour toucher son cœur comme Notre-Seigneur l'a laissé entendre en disant : « *Priez le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour sa moisson* ». Aussi soyez vivement remerciés, chers membres de la Croisade pour les Vocations, pour votre soutien spirituel et soyez assurés en retour de notre prière reconnaissante.

Abbé Patrick TROADEC  
 Directeur du séminaire Saint-Curé d'Ars  
 à Flavigny

1 - Éditions Clovis (B.P. 88 — 91152 Étampes cedex), 526 pages, 23 €.



mer et mûrir une vocation, rien ne remplace le terreau d'une famille généreuse et fervente avec une mère présente au foyer, et d'une école foncièrement catholique. L'évolution sensible du nombre des vocations issues des écoles de la Fraternité accomplit le vœu exprimé par Mgr Lefebvre de voir nos écoles devenir un jour des pépinières de vocations. « *Il est absolument certain que c'est par ces collèges [c'est-à-dire les écoles de la Tradition] que nous viendront le plus de vocations [...] Sans ouvrir des petits séminaires, nous avons des collèges qui en rempliront l'office* »<sup>1</sup>. Ce jugement ne doit pas nous étonner lorsque l'on sait qu'en 1957, en France, 74 % des vocations venaient des petits séminaires<sup>2</sup>.

Ces fruits tangibles sont un bel encouragement pour les parents qui consentent à tant de sacrifices pour donner à leurs enfants une bonne éducation. Ils récompensent également la générosité de tant de bienfaiteurs qui contribuent au développement de l'œuvre prioritaire que représente l'éducation des enfants.

### *La perception de l'appel de Dieu*

La vocation est une réponse à un appel de Dieu. Dieu appelle les âmes quand il veut, comme il veut. Il n'est pas tenu à prendre tel moyen plutôt que tel autre pour appeler une âme à son service. Cependant certains séminaristes ont cru discerner des circonstances particulières qui leur ont paru déterminantes dans cette décision de devenir prêtres un jour. C'est assez souvent vers l'âge de 12 ans qu'ils ont perçu le premier appel. Les circonstances de cet appel sont très diverses. Certains l'ont eu dès le jour de leur première communion ou de leur confirmation, d'autres au hasard d'une lecture, d'autres encore au moment d'un pèlerinage, à l'occasion d'un sermon, en assistant à une ordination ou en visitant le séminaire, d'autres enfin par l'intermédiaire d'un mouvement de jeunesse ou au moment de leur

1 - *C'est moi l'accusé qui devrais vous juger !* (p. 58).

2 - *Documentation catholique*, 2 297, août 2003.

conversion. Mais le nombre le plus important en proportion affirme l'avoir ressenti au contact de la liturgie, que ce soit sous la forme du service de messe ou de l'aide à la sacristie. Le premier déclic n'étant pas toujours suffisant pour entraîner une décision définitive, un deuxième appel est souvent entendu par la plupart d'entre eux après une période d'éclipse plus ou moins longue. Il a lieu à l'âge moyen de 19 ans, notamment au cours d'une retraite ou au contact d'un prêtre. Voici un témoignage parmi tant d'autres : « C'est dans une école traditionnelle que j'ai commencé à penser sérieusement à la vocation [entre 15 et 17 ans]. Ce désir a surtout été stimulé par le don de soi que nous montraient les prêtres de mon école, par leur très grande bonté. De plus, mon contact avec la liturgie et mon rôle de sacristain ont enraciné en moi un profond attachement au culte de l'Église. Le facteur déterminant a été cependant le fait que l'Église, dans la crise actuelle, a un grand besoin de prêtres »<sup>1</sup>.



Ces éléments extérieurs, parfois déterminants pour permettre à une âme de discerner l'appel de Dieu, peuvent être utilisés avec prudence par les parents et éducateurs lorsqu'ils voient chez tel enfant des prédispositions particulières pour une vocation sacerdotale ou religieuse.

### La persévérance des séminaristes et frères

	Séminaristes			Frères			Séminaristes et frères *		
	Eff.	Pers.	Pers. (%)	Eff.	Pers.	Pers. (%)	Eff.	Pers.	Pers. (%)
1988-1995	153	78	51 %	16	4	25 %	168	82	49 %
1996-2003	144	65	45 %	24	16	67 %	163	83	51 %

Eff. = Effectifs      Pers. = Persévérance.

1 - Lettre aux amis et bienfaiteurs du Séminaire Saint-Curé d'Ars, 52.

\* Certains séminaristes étant devenus frères, l'effectif de l'ensemble est inférieur à la somme des effectifs des séminaristes et frères.

Le tableau de persévérance des séminaristes et des frères s'arrête à la promotion de ceux qui sont entrés au séminaire en 2003 et qui viennent de franchir le pas définitif du sous-diaconat en mars 2009, les promotions suivantes étant susceptibles de connaître de nouveaux départs.

Le tableau révèle une légère baisse de persévérance au cours des dernières années : 45 % de persévérance étant enregistrés (depuis les prêtres ordonnés en 2002 jusqu'à ceux qui viennent de recevoir le sous-diaconat) au lieu de 51 % durant les 8 années précédentes. Le taux de persévérance des séminaristes passés par les écoles de la Fraternité (51 %) est supérieur à celui des autres (37 %) pour les 8 dernières années.

Dans les séminaires diocésains, le taux de persévérance est également de 50 % environ<sup>1</sup>.

En revanche, le taux de persévérance des frères a considérablement augmenté. En effet le nombre de départs est descendu de 75 % à 33 %, si bien que, séminaristes et frères confondus, on a un pourcentage de 49 % de départs de séminaristes et frères durant les 8 dernières années sur les 163 entrées au séminaire, pour 51 % de départs durant les 8 années précédentes sur les 168 séminaristes et frères entrés au séminaire.

Il ne faudrait pas considérer tous les départs du séminaire comme des échecs ou des infidélités à la grâce. J'ai reçu de très beaux témoignages d'anciens séminaristes sur ce que le séminaire leur a apporté pour être dans le monde de fervents catholiques.

L'un d'eux m'a écrit à l'occasion de son mariage : « L'exemple des séminaristes et des frères à Flavigny m'a édifié et la vie au Séminaire m'a fortifié. Et la Providence m'a déjà rendu au centuple ! Puisse le Seigneur nous accorder de nombreuses vocations ! ».



1 - Documentation catholique, 2 297, août 2003.